

Le pape François, Sandro Magister et la Messe traditionnelle

Author : spo

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 3 octobre 2013



Dans son article intitulé « Le virage de François », et publié le hier sur son blogue **Chiesa**, hébergé sur le site du quotidien italien **La Repubblica**, le vaticaniste **Sandro Magister** rassemble que faits et dits du pape **François** qui semblent dessiner la manière dont il envisage son gouvernement de l'Église. On lira [ici](#) avec profit l'article complet de **Magister**. Un passage de cet article ne manquera pas de préoccuper les fidèles catholiques attachés à la « forme extraordinaire ». On savait le jésuite **Bergoglio** peu intéressé par les questions liturgiques – ce qui est le cas de nombreux membres de la **Compagnie de Jésus**, chacun connaît la pique appliquée aux fils de **saint Ignace** : *Nec rubriquant nec cantant* ! On savait aussi que comme archevêque de Buenos Aires, le cardinal **Bergoglio** n'avait pas manifesté un enthousiasme marqué à l'application de **Summorum Pontificum** : il désigna un seul lieu de culte pour qu'elle y soit célébrée, une décision plus dans l'esprit du *motu proprio Ecclesia Dei* de 1998 que dans celui de **Summorum Pontificum**... Devenu Pape, l'ancien archevêque de Buenos Aires ne semble pas être dans de meilleures dispositions selon **Magister** pour la Messe dite traditionnelle.

L'interdiction qui a été faite par le pape **Bergoglio** à la congrégation des religieux **Franciscains de l'Immaculée** de célébrer la messe selon le rite ancien a été une restriction réelle de la liberté de célébrer selon ce rite que **Benoît XVI** avait assurée à tous. Il ressort des conversations qu'il a eues avec les gens qui lui rendent visite que Ratzinger lui-même a perçu cette restriction comme un *vulnus* [coup] à son *motu proprio* de 2007 *Summorum pontificum*.

Dans l'interview qu'il a accordée à *La Civiltà Cattolica* le pape **François** a liquidé la libéralisation de l'usage du rite ancien décidée par **Benoît XVI** en la qualifiant de simple « *choix prudentiel lié à l'aide apportée à des personnes qui avaient cette sensibilité particulière* », alors que l'intention explicite de **Ratzinger** – qu'il avait exprimée en son temps dans une lettre adressée aux évêques du monde entier – était au contraire que « *les deux formes d'utilisation du rite romain puissent s'enrichir réciproquement* ».

Dans cette même interview le pape François a défini la réforme liturgique postconciliaire comme « *un service au peuple en tant que relecture de l'Évangile à partir d'une situation historique concrète* ». Cette définition est fortement réductrice par rapport à la conception de la liturgie qui était celle de **Ratzinger**, théologien et pape.

De plus, toujours dans ce domaine, le pape **François** a remplacé en bloc, le 26 septembre dernier, les cinq consultants du service des célébrations liturgiques pontificales. Parmi ceux qui ont été renvoyés, il y a, par exemple, le père **Uwe Michael Lang**, un liturgiste dont le livre le plus important, consacré à l'orientation "vers le Seigneur" de la prière liturgique, a été préfacé par **Ratzinger** lui-même. Alors que, parmi ceux qui ont été nommés, il y a des liturgistes beaucoup enclins à soutenir le style de célébration du pape **François**, lui aussi visiblement éloigné de l'*ars celebrandi*, inspiré, de Benoît XVI.